



VIVRE À VOUREY

.....
JUN 2019
BULLETIN MUNICIPAL n° 98
.....

Nouveaux jeux dans le parc municipal





Les beaux jours reviennent.

Du parc municipal retentissent des cris d'enfants qui jouent sur les nouvelles structures installées dans l'aire de jeux qui a été entièrement revue.

Dans plusieurs quartiers, différents travaux se poursuivent afin d'aménager au mieux notre village et ainsi allier sécurité,

fonctionnalité et embellissement.

La deuxième tranche des Rivoires, le chemin du Ri d'Olon, la route des Terreaux, l'installation de dos d'ânes, les plantations, permettent des déplacements plus sécurisés et plus agréables pour les piétons, mais ne remplacent pas la vigilance des automobilistes.

Les études de l'église, de son quartier et de Sanisard offriront un diagnostic financier et technique détaillé des aménagements et travaux nécessaires pour préserver notre patrimoine, sécuriser les déplacements tout en gardant un esprit rural à ce quartier chargé d'histoire.

Cet été la restauration de l'école élémentaire sera terminée avec la rénovation des deux dernières classes et de l'espace bibliothèque/garderie

Les salles dédiées à la location privée et aux nombreuses activités des associations s'équipent et se dotent d'un règlement pour faire face à leur utilisation grandissante.

Le gymnase recevra bientôt une centrale photovoltaïque sur son toit avec Buxia énergie et un comité citoyen ouvert à tous ceux qui veulent s'engager dans une démarche écologique.

Les services techniques ont repris l'entretien du terrain de football et seront bientôt dans leur nouveau local dans la zone du Chantarot.

Dans certains domaines, nous n'avancions cependant pas aussi vite que nous le désirons et notre volonté de répondre aux différentes attentes de nos concitoyens est souvent parasitée par des incivilités (dégradation de mobilier urbain, stationnements illicites, dépôts d'ordures sauvages, chiens errants, manquements aux différents règlements,...).

Nous mobilisons donc de l'énergie et des moyens financiers pour réparer ou contenir ces infractions. Nous devons tous apprendre à vivre ensemble et faire des efforts sans attendre nécessairement une solution de la part de la collectivité.

Les beaux jours nous amènent à échanger avec nos voisins qui comme nous tous souhaitent profiter de leur extérieur.

Faire attention à respecter les horaires préfectoraux des nuisances sonores et penser aux piétons lorsque nous nous garons. Bien des petites attentions qui changent la vie de tous.

A Vourey la solidarité existe. Suite à l'incendie de l'école de Tullins et au relogement des enfants dans leur salle des fêtes, la municipalité de Vourey a mis à disposition son gymnase pour aider les associations voisines qui ne peuvent plus faire leurs manifestations programmées.

A vous tous je souhaite un bel été, profitez pleinement des aménagements pour les grands et les petits et surtout des différentes manifestations associatives qui animent notre village.

Au plaisir de se rencontrer sur les beaux chemins de notre charmant village fleuri.

Bonnes vacances aux petits écoliers.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr: site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/: pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr: pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr: pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr: pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr: pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr: pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr: communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr: pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)



Les beaux jours reviennent.

Du parc municipal retentissent des cris d'enfants qui jouent sur les nouvelles structures installées dans l'aire de jeux qui a été entièrement revue.

Dans plusieurs quartiers, différents travaux se poursuivent afin d'aménager au mieux notre village et ainsi allier sécurité,

fonctionnalité et embellissement.

La deuxième tranche des Rivoires, le chemin du Ri d'Olon, la route des Terreaux, l'installation de dos d'ânes, les plantations, permettent des déplacements plus sécurisés et plus agréables pour les piétons, mais ne remplacent pas la vigilance des automobilistes.

Les études de l'église, de son quartier et de Sanisard offriront un diagnostic financier et technique détaillé des aménagements et travaux nécessaires pour préserver notre patrimoine, sécuriser les déplacements tout en gardant un esprit rural à ce quartier chargé d'histoire.

Cet été la restauration de l'école élémentaire sera terminée avec la rénovation des deux dernières classes et de l'espace bibliothèque/garderie

Les salles dédiées à la location privée et aux nombreuses activités des associations s'équipent et se dotent d'un règlement pour faire face à leur utilisation grandissante.

Le gymnase recevra bientôt une centrale photovoltaïque sur son toit avec Buxia énergie et un comité citoyen ouvert à tous ceux qui veulent s'engager dans une démarche écologique.

Les services techniques ont repris l'entretien du terrain de football et seront bientôt dans leur nouveau local dans la zone du Chantarot.

Dans certains domaines, nous n'avancions cependant pas aussi vite que nous le désirons et notre volonté de répondre aux différentes attentes de nos concitoyens est souvent parasitée par des incivilités (dégradation de mobilier urbain, stationnements illicites, dépôts d'ordures sauvages, chiens errants, manquements aux différents règlements,...).

Nous mobilisons donc de l'énergie et des moyens financiers pour réparer ou contenir ces infractions. Nous devons tous apprendre à vivre ensemble et faire des efforts sans attendre nécessairement une solution de la part de la collectivité.

Les beaux jours nous amènent à échanger avec nos voisins qui comme nous tous souhaitent profiter de leur extérieur.

Faire attention à respecter les horaires préfectoraux des nuisances sonores et penser aux piétons lorsque nous nous garons. Bien des petites attentions qui changent la vie de tous.

A Vourey la solidarité existe. Suite à l'incendie de l'école de Tullins et au relogement des enfants dans leur salle des fêtes, la municipalité de Vourey a mis à disposition son gymnase pour aider les associations voisines qui ne peuvent plus faire leurs manifestations programmées.

A vous tous je souhaite un bel été, profitez pleinement des aménagements pour les grands et les petits et surtout des différentes manifestations associatives qui animent notre village.

Au plaisir de se rencontrer sur les beaux chemins de notre charmant village fleuri.

Bonnes vacances aux petits écoliers.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

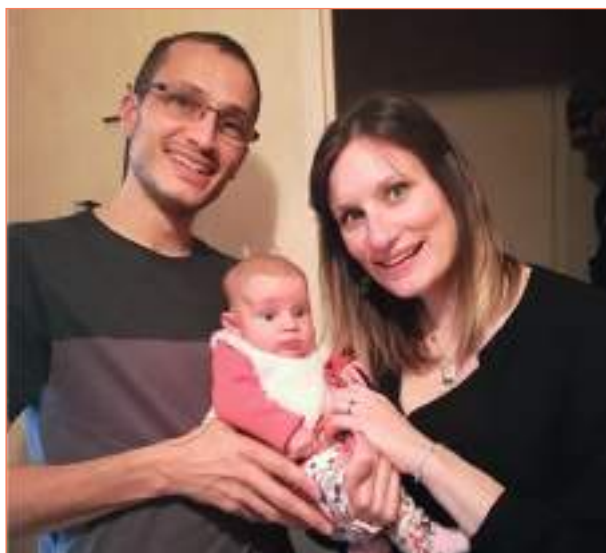
- www.commune-vourey.fr: site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/: pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr: pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr: pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr: pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr: pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr: pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr: communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr: pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Carnet rose

Le 7 mars au matin, la petite Yaël est née.

Elle a fait de Noémie, notre secrétaire et de Jolann Apeloig, d'heureux parents.

Félicitations à cette jolie petite famille.



Etat-civil

Naissances

- MARION Sarah, née le 14 janvier 2019
- CHAUDET Léna, Colette, Hélène, née le 19 janvier 2019
- PRIVET Lola, née le 5 février 2019
- DJELLOULI Nassim, né le 19 mars 2019
- PAUCHARD Charly, né le 23 mars 2019
- ARENE Elliott, Marcel, Armand, né le 26 avril 2019

Décès

- MUZZELIER Jacqueline, épouse DEMEURE, le 25 janvier 2019
- PHU A Dan, le 12 février 2019
- ZOCCOLI Alain, Jean, Antoine, le 3 mars 2019
- VERNAY Jeanne, Antonie, le 19 mars 2019
- PITTET André, Léon, le 24 mars 2019
- BUCCHIONI Hélène, Clothilde, épouse CUCEGLIO, le 1^{er} avril 2019
- GARNIER Solange, Marguerite, Joséphine, épouse QUENIN, le 21 avril 2019
- SINGER Christian, Valentin, Marie, Emile, le 11 mai 2019

Mariages

- BOUVARD Frédéric et FASSI Sarah, Pauline, le 27 avril 2019
- VAUBON Marc, Jules et MARTIN Claire, Geneviève, le 11 mai 2019

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ORANGE UPRSE LYON, 330, ZA Chantarot, installation de 3 antennes Free sur pylône Orange existant
- LE FOURNIER Thomas, 425, route du Point du Jour, carport/abri voiture et portail
- LE FOURNIER Thomas, 425, route du Point du Jour, rénovation de la maison existante
- MIGUET Brigitte, 50, route des Rivoires, création d'un vélux, remplacement d'un vélux existant
- BEAUFILS Carole, 165, route de Valence, abri de jardin ouvert
- BLUNAT Pierre, 200, route des Brosses, mur de soutènement
- CHAARI Noman, 165, route de Valence, panneaux photovoltaïques
- REYNAUD-DULAURIER Sylvain, Les Rivoires, division de parcelle
- CRESPIN Stéphane, 50, route de la Gare, garage indépendant
- IOJOIU Eduard, 55, route des Rivoires, pergola
- TONDEUR Sandra, 95, Le Grand chemin, remplacement menuiseries en PVC blanc sans modification

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le troisième jeudi

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer
sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 98 - Juin 2019

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission Communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019

Nettoyage de printemps

Plus de 50 personnes se sont mobilisées pour le traditionnel nettoyage de printemps de ce samedi 16 mars 2019. Comme vous pouvez le remarquer sur la photo de groupe, ce nettoyage a été marqué par la très forte participation des enfants et des jeunes ; une quinzaine composait les rangs des ramasseurs de déchets, ils se sont d'ailleurs précipités dans la remorque de Jean-Luc pour arpenter la route des Rivoires.

Cette année, le rassemblement a eu lieu devant la salle des Associations pour prendre café, boisson chaude où bien partager saucisson, fromage ou baguette, avant le départ donné à 9 h 00, sous un beau soleil.

Les groupes se sont répartis les zones du village, les employés municipaux se réservant la route du Grand chemin, trop dangereuse pour nos enfants.

Triste spectacle cependant que de découvrir

au fond de notre plaine, de gros tas de détritus en tout genre, déposés par des particuliers ou entreprises très peu scrupuleux de notre environnement.

A l'année prochaine pour ce rendez-vous citoyen qui rassemble les bonnes volontés soucieuses de notre planète. Un grand merci à toutes et à tous, surtout à nos plus jeunes.



Inauguration de la résidence Val Marie

Vendredi 22 mars, au terme de la seconde tranche de travaux, l'EHPAD Val Marie a inauguré la nouvelle résidence, remise en service après extension et restauration de ses locaux, installés dans ce magnifique château du XVII^e siècle. Ce gigantesque chantier, réparti sur plusieurs années, a porté la capacité de base à 49 lits.

Etaient présents la sous-préfète de l'Isère, le président et la vice-présidente du conseil départemental de l'Isère, des représentants des services de l'Etat et des élus.

Le château précédemment acquis par l'ordre religieux du Rosaire dans les années 80, est désormais régi par la fondation Habitat et humanisme. Bernard Devert est le fondateur d'Habitat et humanisme. Ancien professionnel de l'immobilier, il est né à Lyon en 1947. Après avoir fondé "Innovation et construction", une entreprise de construction de logements à caractère social, il lance "Habitat et humanisme" en 1985, une association d'aide aux mal logés, qui compte aujourd'hui 55 associations locales en France. Ordonné prêtre en 1987, il mène parallèlement ses deux vocations.

"Chacun sait les difficultés, parfois les réticences quant au maintien des petits établissements médico-sociaux, qui plus est dans les communes rurales" explique-t-il.

"Avec le soutien appuyé de François Bosment qui fut maire de Vourey et de Fabienne Blachot-Minassian l'actuelle élue, nous avons recueilli l'adhésion du conseil départemental de l'Isère et de la Direction de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour obtenir un financement au titre de la réhabilitation de la maison de Val Marie et même une extension de sa capacité pour la porter à 49 lits".

Et le fondateur de Habitat et humanisme de conclure : "Aujourd'hui, avec ce programme, la commune de Vourey trouve une réelle reconnaissance. Tel est le combat de notre association : refu-



ser que les territoires ruraux, les petites et moyennes communes soient abandonnés".



Cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945



Fabienne, notre maire, a témoigné et remercié tous les engagés de cette dernière guerre qui nous ont libéré du nazisme.

Deux enfants ont lu des citations de Saint-Exupéry, Virginie, notre plus jeune élue, a lu le message officiel de Genéviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées.

Au terme de la cérémonie, des honneurs, de la Marseillaise chantée par la foule à capella, toutes les personnes présentes ont été invitées par la municipalité à un verre de l'amitié dans la salle du conseil.

Le temps était maussade, mais les conditions météorologiques acceptables pour la commémoration du 8 Mai 1945 à Vourey. Quatre porte drapeaux étaient présents dont ceux des communes voisines, nos fidèles sapeurs-pompiers, une grande partie des élus municipaux et nombre de Voureysiens attachés à marquer et célébrer cette armistice et toutes les personnes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Un nouveau chemin à Vourey

De l'impasse du Ruisseau, si vous désirez arriver au milieu de la route du Sabot, vous pouvez désormais emprunter un petit sentier bucolique.

Vous longerez le Ri d'Olon bercés par un doux clapotis et vous découvrirez de superbes jardins invisibles depuis la route.

Familièrement appelé par certains, le chemin des Crottes en raison de son inaccessibilité et de ses souillures qui lui ont valu son surnom, il a fait peau neuve depuis mars 2019. N'hésitez pas à l'emprunter.

La municipalité va prochainement le baptiser.



Budget primitif 2019

Le 4 avril 2019, après avoir voté le compte administratif 2018 qui dégage un besoin de financement en investissement de 164 930,62 € et un excédent de fonctionnement de 280 234,74 €, le conseil municipal a voté le budget primitif 2019.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 349 066,80 € répartis ainsi: 1218 768,80 € en section d'investissement et 1 130 298 € en section de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement, malgré la baisse des dotations de l'Etat moins marquée que lors des derniers exercices mais toujours sensible, se maintiennent grâce notamment

à la taxe sur les droits de mutation qui (pour l'instant) augmente chaque année et grâce aussi à une hausse sensible des bases d'imposition (+ 2,2 % au lieu de 0,4 % ou 0,9 % les années précédentes) de l'impôt sur les ménages (taxe d'habitation et taxes foncières).

Une hausse des bases, mais une baisse des taux communaux

Le Pays Voironnais qui exerce désormais la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a instauré une taxe pour financer cette nouvelle compétence, celle-ci devrait se traduire en 2019 par une hausse des taux intercommunaux d'imposition sur les ménages.

La "compétence prévention des inondations" incombait jusque-là au SIHO qui percevait une participation annuelle versée par la commune à concurrence de 6 080,00 €.

Cette charge ayant disparu, le conseil municipal, après débat, a décidé de diminuer d'autant les recettes fiscales, ce qui se traduit par une baisse de 1 % des taux d'impôts locaux communaux, soit :

- 13,51 % au lieu de 13,65 % pour la taxe d'habitation
- 19,75 % au lieu de 19,95 % pour la taxe foncière bâtie
- 54,78 % au lieu de 55,33 % pour la taxe foncière non bâtie

Dépenses de fonctionnement



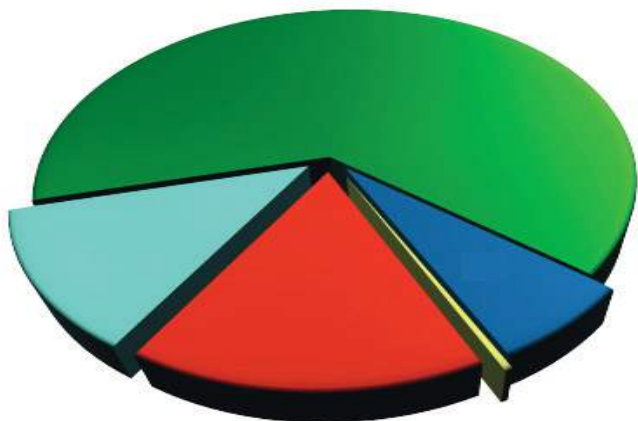
■ Charges à caractère général 265 610 € (électricité 52 000 €, achat de repas 45 000 €, entretien de voiries 40 000 €, contrats de maintenance 25 000 €, fournitures 7 820 €) ■ Charges de personnel 457 788 € (personnel titulaire 276 235 €, Urssaf 53 470 €) ■ Dépenses imprévues 2 500 € ■ Subventions et participations 132 018 € (subventions aux associations 9 150 €, participations aux syndicats intercommunaux SIEP... 1 208 €, SDISS 38 529 €, indemnités élus 59 750 €) ■ Intérêts de la dette 19 878 € ■ Dotation aux amortissements 15 336 € ■ Autofinancement 231 587 €

Recettes de fonctionnement



■ Atténuation des charges 24 592 € (assurance maladie du personnel) ■ Produit des services 75 620 € (portage repas et cantine scolaire 73 000 €) ■ Impôts et taxes 849 996 € (impôts sur les ménages 613 082 €, dot. solidarité communautaire 54 262 €, attribution de compensation 41 686 €, taxes sur les pylônes 70 980 €, taxe additionnelle sur les droits de mutation 69 886 €) ■ Dotations subventions participations 151 290 € (DGF 69 853 €, dotation solidarité rurale 24 900 €) ■ Revenu des immeubles 28 000 €

Dépenses d'investissement



■ Remboursement de la dette en capital 105 599 € ■ Cautions 1 000 € ■ Etudes de faisabilité et diagnostic 55 040 € (église 11 640 €, quartier de Sanissard 30 000 €, cantine scolaire 12 000 €) ■ Acquisitions d'immobilisations 624 507 € (aménagement ateliers communaux 109 000 €, route des Rivoires 2^e tranche voirie et sécurisation 212 000 €, jeux d'enfants 42 000 €, vidéo protection 48 000 €, parcours historique 20 000 €) ■ Travaux en cours 133 000 €

Recettes d'investissement



■ Cautions 1 000 € ■ Autofinancement 2780 234 € ■ Taxe d'aménagement et FCTVA 92 111 € ■ Subventions 104 530 € ■ Fonds concours CAPV 29 510 € ■ Emprunt 300 000 € ■ Autofinancement prévisionnel 2019 237 859 € ■ Amortissements 10 769 €

Voirie & travaux : quelques nouvelles

Les voureysiennes et voureysiens, plus encore les parents, jeunes enfants et personnes à mobilité réduite qui circulent sur les hauteurs de Vourey, apprécient depuis deux ans la route des Rivoires rénovée. La première tranche de cette rénovation démarre en face des terrains de tennis et s'achève au début de la route des Pierres Blanches.

Après l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques réalisé cet hiver, jusqu'au début de la route des Brosses, la seconde tranche de travaux doit démarrer ce lundi 3 juin, avec son trottoir élargi propice à une sécurité renforcée.



De juin à début juillet, les travaux du parking créant sept places au niveau de l'OPAC vont démarrer ainsi que ceux du dos d'ânes à l'entrée de Vourey. Comme chaque année, le gravillonnage des voiries est fixé à juillet.

Pour la route de Sanissard, le choix du bureau d'études et paysagiste a été fait, des propositions sont attendues à la rentrée. Enfin, d'autres chantiers sont engagés et sont dans leurs phases initiales : l'aménagement du quartier de l'église, suite à démolition de la cure et le local de Chantarat où vont s'installer les services techniques. Affaires à suivre.

Rénover votre copropriété d'avant 1950, c'est possible !

Vous habitez dans une copropriété construite avant 1950 située sur le Pays Voironnais et vous souhaitez procéder à sa rénovation énergétique ?

Le Pays Voironnais peut désormais vous aider dans votre projet dans le cadre de son dispositif Action Rénovation. Les aides, mobilisables via Urbanis (partenaire du Pays Voironnais), couvrent l'ensemble des besoins liés à un tel projet :

- Un accompagnement complet gratuit : audit énergétique, aide dans la définition d'un projet de travaux, aide au montage des dossiers de demande de subventions, etc..
- Si votre copropriété ne dispose pas de syndic, ou pas de règlement, une aide gratuite à l'organisation juridique.
- Une aide financière aux travaux jusqu'à 7 000 € par logement en fonction de la performance des travaux et des matériaux utilisés.

Ces aides peuvent être cumulées avec les autres aides disponibles (aides sociales de l'ANAH, Certificats d'économie d'énergie, Département...).

Pour en savoir +

www.paysvoironnais.com – rubrique les services – logement économes d'énergie

Contactez Urbanis au 04 79 33 21 26

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le vendredi de 9 h à 12 h.



Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Ces horaires ne s'appliquent pas aux chantiers de travaux publics ou privés, ni aux activités agricoles professionnelles, qui sont régis par des dispositions différentes, plus souples et adaptables aux contraintes liées à ces types d'activités.

Extension, garage ou véranda
Accolé -5m²

Dans le respect du
règlement PLU



Extension, garage ou véranda
Accolé 5 à 40m²

Déclaration Préalable



Extension, garage ou
véranda Accolé +40m²

Permis de Construire



**Avant toute démarche,
renseignez-vous**

Site de Vourey

<http://www.commune-vourey.fr>

➔ votre quotidien

➔ urbanisme

➔ plan local d'urbanisme

➔ trouvez votre zonage

➔ règlement

Service urbanisme

04 76 07 69 77

urbanisme@commune-vourey.fr

Clôture, Panneaux Solaires, Terrasse
surélevée, Fenêtre de toit

Déclaration Préalable



Création ou modification
d'ouverture

Déclaration Préalable

Piscine

Moins de 10m²

Dans le respect
du règlement
PLU



Piscine de 10 à 100m²

Déclaration Préalable

Piscine + 100m²

Permis de Construire

Garage ou abri
indépendant -5m²

Dans le respect du
règlement PLU

Garage ou abri
indépendant 5 à 20m²

Déclaration Préalable

Garage ou abri

Indépendant +20m²

Permis de Construire



Cycle piscine à l'école

Les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école ont suivi un cycle de natation à la piscine de Moirans durant 9 séances.

Celles-ci ont débutées le 5 mars, les mardis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30. De nombreux parents agréés et accompagnateurs ont pu nous accompagner à chaque séance.

Nous les remercions vraiment. Les élèves de CM2 auront une séance le 21 mai pour valider leur palier de niveau, avant leur entrée au collège.



Sortie cinéma

"La Chasse à l'Ours" des deux classes de maternelle

LUNDI 6 MAI, on est allé voir "LA CHASSE A L'OURS" au cinéma.

On a vu des petits films :



LE PRINTEMPS EN AUTOMNE



"Il y avait un petit garçon qui était malade. Le docteur venait et il ne savait pas quoi faire. Sa petite sœur a décidé de faire venir le soleil. Il fallait crier très fort "SOLEIL" pour qu'il se réveille. Elle n'y arrivait pas. Alors elle a appelé tous les animaux pour crier avec elle. Le soleil s'est réveillé, les nuages sont partis, le ciel était bleu : le petit garçon s'est réveillé. Il était guéri !"

LE RÊVE DE L'OURS



"L'ours dormait parce qu'il faisait froid et il avait pris le soleil pour dormir au chaud. Un garçon magicien est parti dans la grotte pour réveiller l'ours. Il a pris le soleil pour faire partir l'hiver. Quand l'hiver est parti, l'ours s'est réveillé !"

Enfin on a vu LA CHASSE A L'OURS !
Ce n'était pas pareil que dans le livre.



"Au début, toute la famille est à la maison. Le téléphone sonne. La voiture de Papy est tombée en panne. La maman part chercher la mamie. Le papa reste à la maison avec les enfants. Les enfants ont une idée : "Il faut partir à la chasse à l'ours !"

"Dans le livre, l'ours fait peur. Dans le film, l'ours ne fait pas peur. Il a un gros rhume et il est malade. La petite fille essaie de le soigner. Elle lui donne l'écharpe de son papy et une tartine de miel. Le papa a peur et ils repartent tous en courant. L'ours essaie de les rattraper pour faire un câlin à sa copine. Mais la petite fille n'arrive pas à expliquer au papa que l'ours est malade et gentil... A la fin de l'histoire, la maman rentre avec la mamie et toute la famille danse. L'ours rentre tout seul dans sa grotte.



On a bien aimé la séance de cinéma. On a passé un très bon matin !"

Compte-rendu écrit
par les enfants,
avec l'aide
de la maîtresse

Les enfants du RAM ont découvert la poterie

Pendant les temps collectifs organisés par Mme Pascale Heinrich (responsable du RAM), ont eu lieu quatre ateliers avec les enfants de moins de 3 ans, leurs nounous et Mme Aude Friren pour découvrir le travail de l'argile.

Durant plus d'un mois, Aude Friren, potière à Vourey, est venue au relais pour expliquer, montrer, faire toucher différents matériaux et bien sur mettre la main à la terre.

Les grands comme les petits sont entrés progressivement dans le travail de la matière, les sensations nouvelles qu'il faut apprivoiser, la découverte du volume ... et chacun a réalisé une pièce sur un disque d'argile et l'a mis en couleur. Tout a été émaillé puis cuit au four à plus de 1 000°.



Tous les participants se sont retrouvés mardi 30 avril dans la salle du Conseil de la mairie pour terminer l'installation et l'inaugurer sous le regard attendri des parents.



La Ressourcerie

Nouveaux horaires 2019

● **Apport volontaire d'objets** : mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Samedi ouverture non stop de 9 h à 17 h 15.

● **Magasin** : mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 45, samedi ouverture non stop de 9 h à 17 h 15.

Les +

● Un nouveau service de réparation

En panne de lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, four ou télévision ?

Pas de panique, La Ressourcerie s'occupe de tout ! Diagnostic, devis, commande des pièces nécessaires et réparation avec une garantie (pièces et main d'œuvre) de 3 mois en prime, voilà du service complet ! Un service installation et dépannage est aussi proposé (réglage de télévision, de box, mise en fonctionnement de divers appareils...)

Service payant - Diagnostic et réparation à La Ressourcerie ou à domicile sur ren-

dez-vous uniquement. Tarifs et renseignements au 04 76 55 77 66 (aux horaires d'ouverture des dépôts d'objets). N'hésitez pas à laisser un message, un technicien vous rappellera !

● Un service d'enlèvement à domicile

Vous souhaitez vous débarrasser de gros mobilier en bon état (canapé, armoire, table) mais vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer. Prenez rendez-vous avec l'association Passiflore Tullins au 04 76 07 80 88.

Attention : le mobilier en mauvais état, destiné à la déchèterie, ne sera pas évacué !

● Un service de livraison

Vous souhaitez acheter une armoire, un canapé, une table... mais vous n'avez pas les moyens de transporter du gros mobilier. Faites vous livrer vos achats de gros meubles de La Ressourcerie à votre domicile. Livraison uniquement à l'extérieur et en rez-de-chaussée. Service payant - Tarifs et renseignements à l'accueil du magasin

Atelier d'initiation aux couches lavables

Jusqu'à ce qu'il soit propre, un enfant nécessite en moyenne 6 000 couches jetables, un budget de 1500 euros environ, mais c'est aussi 1 000 kg de déchets à collecter et à traiter. Adopter les couches lavables, c'est diminuer le poids de sa poubelle et son budget couches (500 euros en moyenne pour le premier enfant lavage compris) !

Rendez-vous le lundi 17 juin de 17 h 30 à 19 h 30 au centre social Charles-Béraudier à Voiron avec Laurent Levrot pour un atelier d'initiation. Vous pourrez même emprunter un kit pour essayer. Inscription gratuite et obligatoire : voironcoucheslavables@gmail.com

La prochaine date :

● Lundi 15 juillet de 10 h à 12 h à la maternité du centre hospitalier de Voiron

Composter sans jardin C'EST POSSIBLE!
GRÂCE AU LOMBRICOMPOSTAGE

→ Venez vous initier à cette technique pour recycler vos déchets organiques à des usages tout en produisant un engrais 100% naturel...

Calendrier 2019
→ Mardi 12 FÉVRIER
→ Mercredi 20 MARS
→ Jeudi 11 AVRIL
→ Mardi 21 MAI
→ Jeudi 13 JUIN
→ Mardi 24 SEPTEMBRE
→ Mercredi 16 OCTOBRE

Les +
- Sans odeur
- Facile à utiliser
- Pratique et économique
- Pas de matériel à acheter

Inscription gratuite : 04 76 55 02 46
www.pajon.com

Prochaine Petite Matinée

Samedi 29 juin - 9 h 30 / 12 h - Salle des Associations - Vourey

"L'école est finie : quel enfant étions-nous ?"

Les vacances d'été approchent... et avec les questions récurrentes sur "ce que vont faire les enfants, comment les occuper, les divertir, les instruire".

Et nous, quel enfant étions-nous ? Comment occupions-nous nos vacances, nos temps libres (si temps libre, il y avait) ? Qu'aimions nous faire ? Ou ne pas faire ?



Si cela vous tente d'échanger, toutes générations confondues, sur cette part qui est en nous de "l'enfant que nous étions", de l'évolution de l'enfance sur quelques générations, venez nous rejoindre et passer un bon moment "amusant, nostalgique, émouvant ..."

Ce qui est certain, c'est que nous nous enrichissons à nous reconnecter à cette part de nous "enfant" qui fait l'adulte que nous sommes aujourd'hui.

Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité), de rencontres (tout âge confondu), de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs (à commencer par une collation).

Au plaisir de vous rencontrer et de partager.

L'équipe organisatrice : Hélène, Isabelle, Jocelyne et Catherine

Recherchons pizzaiolo désespérément

Depuis le mois de janvier, Vourey n'a plus de pizzaiolo. Le camion présent le dimanche et le jeudi soir ne nous régale plus. Nous cherchons donc désespérément un remplaçant ou une remplaçante.

Si vous avez des connaissances susceptibles d'être intéressées dites-leur de contacter la mairie. Merci d'avance, gustativement vôtre.



Semi-marathon des Îles de Moirans

C'est sous un ciel orageux et menaçant que les 344 courageux coureurs de la deuxième édition du semi-marathon & 10 km des

bravant le temps décidément peu clément.



Îles de Moirans se sont élancés ce dimanche 28 avril.

Répartis sur deux courses, on comptait 115 athlètes sur le 10 km et 229 sur le semi-marathon !

Trois voureysiens au moins faisaient partie de ces courageux,



L'épreuve, organisée par l'Union Moirans-Rives Athlétisme (UMRA) rayonne sur les communes de Moirans, Tullins et Vourey. Chacun, en fonction de soi, dépasse ses propres limites. Nous les félicitons tous et plus particulièrement nos voureysiens engagés dans cette compétition.



Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante originaire d'Amérique du nord de même famille que le tournesol (*asteraceae*). Par le biais des activités humaines, elle s'est dispersée sur tous les continents.

Depuis son arrivée en France dès le XIX^e siècle, elle a été transportée involontairement avec des semences agricoles et avec des matériaux minéraux destinés aux travaux. Si l'ambroisie s'est longtemps concentrée dans les vallées du Rhône et de la Loire, elle tend aujourd'hui à coloniser une très grande partie du territoire métropolitain dont la région Bour-

gogne-Franche-Comté. La tige est couverte d'une importante pilosité et devient rougeâtre en fin d'été.

La feuille, du même vert sur ses deux faces, est profondément découpée. Il n'y a pas d'odeur quand on la froisse. Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur les sites de nos partenaires techniques www.ambrosie.info, conservatoire-botanique-fc.org et www.fredonfc.com

Quels sont les principaux impacts du développement de la plante Sanitaire

Cette plante annuelle estivale est à croissance rapide. Ses semences ont une survie supérieure à 10 ans et une seule plante peut produire 3 000 semences par an et libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour. Son pollen provoque, en août septembre, chez de nombreuses personnes des réactions allergiques importantes (rhinite, conjonctivite, asthme voire urticaire).

Économique et environnemental

Elle affectionne les terrains nus et fréquemment remaniés. On peut donc la trouver plus particulièrement le long des cours d'eau et dans de nombreuses zones anthropisées (modifiées par l'homme): friches, bords de route, chantiers, parcs et jardins, cultures, etc. Elle pousse sur tous types de sol, même très superficiels et peut aussi profiter des quelques fissures présentes sur les revêtements routiers et joints d'ouvrages. Pour les

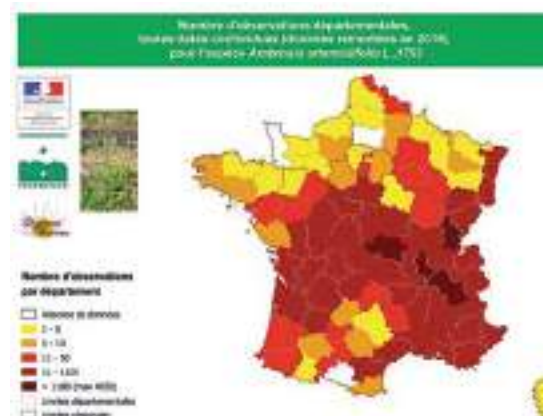
gestionnaires et propriétaires, l'obligation de lutte liée à l'invasion peut ainsi entraîner un coût certain. De plus, c'est une adventice de culture (mauvaise herbe) qui peut entraîner une perte de rendement agricole importante.

Les risques ou pratiques qui vont favoriser le développement ou le déplacement de la plante

Tous travaux générant des remaniements ou déplacements de terres contenant des graines, broyages de végétations en période de fructification, ruissellements ...

La carte jointe montre que l'Isère est l'un des départements français les plus touchés par cette plante. Nos référents locaux sont Stéphane BLACHOT et Jean-François BLACHOT.

Plus de détails sur le site internet de la commune, rubrique actualité, avec un lien au memento ambroisie sur chantier.



Changement de jour de collecte : bac jaune et bleu

Afin d'optimiser au mieux les tournées et déplacements des camions de collecte sur l'ensemble du territoire, le service gestion des déchets réorganise ses tournées.

La commune de Vourey est particulièrement impactée concernant les jours de collecte du bac jaune (emballages recyclables) et du bac bleu (papiers).

Une information et des nouveaux calendriers de collecte seront distribués prochainement dans toutes les boîtes aux lettres des usagers concernés.

Nous vous transmettons en pièce jointe une carte de votre commune comportant les nouveaux jours de collecte par zone, ainsi que la liste des rues.

A noter, que S1 correspond cette année aux numéros de semaines impaires, et S2 aux numéros de semaines paires 2019.

● **Secteur 1 (en bleu) :** la collecte du bac jaune et du bac bleu aura lieu le mardi matin (semaine impaire), une semaine sur deux, au lieu du vendredi après-midi (semaine paire), et ce, dès le mardi 21 mai. (Dernière collecte : le vendredi 3 mai – collecte suivante : le mardi 21 mai).

● **Secteur 2 (en jaune) :** la collecte du bac jaune et du bac bleu aura lieu le mardi ma-

tin (semaine paire), une semaine sur deux, au lieu du vendredi après-midi (semaine paire), et ce, dès le mardi 14 mai. (Dernière collecte : le vendredi 3 mai – collecte suivante : le mardi 14 mai).

● **Secteur 3 (en orange) :** la collecte du bac jaune et du bac bleu aura lieu le jeudi après-midi (semaine impaire), une semaine sur deux, au lieu du vendredi après-midi (semaine paire), et ce, dès le jeudi 9 mai. (Dernière collecte : le vendredi 3 mai – collecte suivante : le jeudi 9 mai).

● **Secteur 4 (en vert) :** la collecte du bac jaune et du bac bleu aura lieu le jeudi matin (semaine impaire), une semaine sur deux, et ce, dès le jeudi 9 mai.

(Dernière collecte : le mercredi 1^{er} mai ou vendredi 3 mai selon les foyers – collecte suivante : le jeudi 9 mai).

● **Secteur 5 et 6 :** les jours de collecte ne changent pas sur ces deux zones.

Il est conseillé de sortir les bacs la veille au soir.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire au 0 800 508 892.



VOIE	EMBALLAGE / PAPIER	RÉSIDUEL / ALIMENTAIRE
Rue des Barres	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Chemin du Bayard	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Rue de la Mayette	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Rue G.-Robert-Brondaz	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route des Brosses sauf lot. Combe Louvat	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Lot. Combe Louvat	Vendredi matin S1	Lundi matin
Route de Cerveloup	Jeudi après midi S1	Mercredi après midi
Rue de Chantarot	Jeudi matin S1	Mercredi après midi
Route de Monnair	Vendredi matin S1	Lundi matin
Chemin du Vieron	Mercredi matin S1	Lundi matin
Route de Chougnes	Jeudi après midi S1	Mercredi après midi
Chemin des Claix	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Chemin du Coteau	Jeudi après midi S1	Mercredi après midi
Champ de la Dame	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Impasse de l'Eau vive	Mercredi matin S1	
Route de l'Eglise	Mardi matin S1	Mercredi après midi
Route des Etangs	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route de la Fontaine ronde	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Rue des Gallandières	Mardi matin S1	Mercredi après midi
Route de la Gare	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Le Grand chemin	Jeudi matin S1	Mardi matin
Route de Valence	Jeudi matin S1	Vendredi matin
Rue du May	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Impasse de la Mollardière	Jeudi après midi S1	Mercredi après midi
Route du Moulin	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Chemin du Suzet	Mardi matin S1	Mercredi après midi
Chemin de l'Orme	Mardi matin S1	Mercredi après midi
Chemin de la Croix Pagnon	Jeudi matin S1	Mercredi après midi
Chemin du Petit Bon Dieu	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route des Pierres blanches	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route du Point du Jour	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route de Rives	Jeudi après midi S1	Mercredi après midi
Route des Rivoires	Mardi matin S2	Mercredi après midi
Route de Sanissarerd	Mardi matin S1	Mercredi après midi
Impasse du Ruisseau	Mercredi matin S1	Jeudi après midi
Route du Sabot	Mardi matin S2	Mercredi après midi

D.RENOV'PRO : une entreprise de rénovation à Vourey

A 24 ans, Jérémy Deglaine Videlier a grandi dans notre village et ne l'a finalement pas vraiment quitté. Comme la plupart des jeunes voureysiens, il a essayé les bancs de notre école familiale et s'est essayé quelques années au football local, entouré de sa famille et notamment de ses grands-parents. Voureysien dans l'âme, c'est bien évidemment à Vourey qu'il a décidé de s'installer de manière pérenne au travers de l'acquisition d'une maison dans le quartier du Sabot, qu'il rénove entièrement.

Mais la fibre de la rénovation ne s'arrête pas là puisque Jérémy en a fait sa profession. Jeune mais fort de son expérience, il a créé il y a un peu plus de deux ans sa société

D.RENOV'PRO, immatriculée à Vourey. Ce "touche à tout" passionné par son métier met alors sa multi-compétence au service de la rénovation intérieure de maisons. Electricité, peinture, placo, revêtement de sol, toile tendue à froid,...

Qu'il s'agisse de petite ou moyenne rénovation, il peut proposer une approche globale de votre projet et un rendu clé en main.

Des petits travaux à réaliser ? Une pièce à entièrement repenser ? Une salle de bain à créer ? Des wc à poser ? Une cuisine à rénover ? N'hésitez pas à contacter Jérémy au 07 83 84 00 42 ou par email d.renovpro@gmail.com



Bientôt une centrale photovoltaïque citoyenne sur le toit du gymnase



En janvier 2019, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'un des bâtiments communaux est

né, à la demande de la société buissarde Buxia Energies. Cette entreprise à vocation solidaire propose aux citoyens, associations, collectivités, ou entreprises, de participer à la production d'énergie issue de ressources renouvelables et locales, en investissant dans la société ou un projet.

Le projet a pris forme suite à plusieurs conseils municipaux et réunions publiques, avec des élus, mais aussi des citoyens. Le choix du site d'implantation s'est finalement porté sur le gymnase, qui possède la plus grande surface exploitable.

Ce projet ne pourra se concrétiser que par la mise à disposition du toit communal au profit de la société Buxia Energies afin que cette dernière puisse mettre en œuvre l'installation photovoltaïque, l'exploitation, la production et la commercialisation d'électricité. Une redevance annuelle d'un montant de 2% de la facture de vente de l'électricité produite par l'installation sera prévue dans la convention de mise à disposition, signée pour 25 ans.

Le projet continue d'être suivi par une équipe dédiée, et ce, jusqu'à l'installation complète de la centrale.

Cette démarche citoyenne écologique s'inscrit dans la volonté de la commune de s'approvisionner en énergie verte.

Tout citoyen peut aussi investir dans la société, qui est gérée par des bénévoles et dont la volonté est de reprendre un contrôle local de la production électrique, justement en impliquant les habitants locaux. Il est possible en achetant des actions qui donnent une voix au sein de l'association à gouvernance coopérative, de participer aux décisions de la structure.

Exposition

L'Atelier du Moulin s'associe à l'atelier La Main à la Terre pour une exposition des travaux de leurs élèves, mairie de Vourey, les 14, 15 et 16 juin pour l'Atelier du Moulin et le dimanche 16 juin pour l'Atelier La Main à la Terre.

Le vernissage se tiendra le vendredi 14 à 18 h 30.

Ouverture tous les jours de 10 h à 18 h.

Venez nombreux et n'hésitez pas à faire partager cet événement. Merci

Louis GAGEZ - 06 28 23 05 28

La Main à la Terre & l'Atelier du Moulin

Exposition en mairie de Vourey
Du 14 au 16 juin 2019 10 h - 18 h
La Main à la Terre - Dimanche 16
Vernissage vendredi 14 à 18 h 30



Nouvelle offre de transport Ouibus entre Voiron et Saint-Exupéry

Comme expliqué lors de la commission du 13 mars dernier, la navette Voiron - Lyon Saint-Exupéry, pour des raisons financières et notamment en lien avec les coûts de production trop élevés au regard des recettes commerciales, est supprimée depuis le 16 février 2019.

Néanmoins, et pour continuer à desservir le territoire du Pays Voironnais, Ouibus et Faure proposent une nouvelle desserte depuis le 31 mars. La ligne régulière Grenoble - Lyon Saint-Exupéry desservira l'arrêt Champfeuillet à Voiron, à hauteur de quatre allers / retours par jour.

Allers

- Départ de Voiron Champfeuillet 5 h 55, arrivée Aéroport Lyon St-Exupéry à 6 h 45
- Départ de Voiron Champfeuillet 9 h 55, arrivée Aéroport Lyon St-Exupéry à 10 h 45

- Départ de Voiron Champfeuillet 15 h 55, arrivée Aéroport Lyon St-Exupéry à 16 h 45
- Départ de Voiron Champfeuillet 20 h 25, arrivée Aéroport Lyon St-Exupéry à 21 h 15

Retours

- Départ de l'Aéroport Lyon St-Exupéry à 8 h 00, arrivée Voiron Champfeuillet à 8 h 50
- Départ de l'Aéroport Lyon St-Exupéry à 13 h 00, arrivée Voiron Champfeuillet à 13 h 50
- Départ de l'Aéroport Lyon St-Exupéry à 19 h 00, arrivée Voiron Champfeuillet à 19 h 50
- Départ de l'Aéroport Lyon St-Exupéry à 21 h 30, arrivée Voiron Champfeuillet à 22 h 20

Les avantages de cette ligne

- Il s'agit d'une ligne régulière (plus besoin de réserver, néanmoins Ouibus conseille d'acheter son titre de transport en amont du voyage sur www.ouibus.com)

- Desserte du lundi au dimanche toute l'année, y compris les jours fériés
- Desserte directe entre Voiron et l'Aéroport, 50 minutes de trajet
- Possibilité de stationner au parking relais de Champfeuillet situé à proximité immédiate de l'arrêt
- Accès possible à l'arrêt Champfeuillet en bus du Pays Voironnais (ligne 3)

Toutes les informations sur www.ouibus.com

Attention : Ouibus/Faure nous indique qu'un point sera fait à l'été 2019 sur la fréquentation de l'arrêt Champfeuillet, avec en fonction soit le maintien, soit une adaptation, soit la suppression de cette desserte. Il est donc d'autant plus important de communiquer largement sur vos supports communaux, papiers comme numériques, afin de faire connaître cette nouvelle offre et faire en sorte que cela soit une réussite !

ouibus.com

AVANT DE VOUS ENVOLER, ROULEZ EN OUIBUS. OU L'INVERSE.

AVEC OUIBUS, CHANGER D'AVIS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE !

Vous avez la possibilité d'annuler ou de modifier votre billet d'abonnement jusqu'à 30 minutes avant le départ de la navette. Et en plus, c'est gratuit sur www.ouibus.com et sur l'application OUIBUS !

Ces changements peuvent également être effectués en guichet 0€ par personne et par itinéraire à l'aller-retour.

Conditions d'abonnement et tarifs sur www.ouibus.com

À GRENOBLE, INFORMATIONS ET VENTE :

GARE SNCF
1 place de la Gare

Du lundi au dimanche et jour férié
09h - 19h30 (dernière le soir)

AGENCE DE VOYAGES HAWAS
21 rue Emile Guymeret

Du lundi au samedi de 09h à 19h

NAVETTES AÉROPORT
AIRPORT SHUTTLES

GRENOBLE
AÉROPORT LYON-SAINT EXUPÉRY

12€

INFORMATION & RÉSERVATION

- Sur notre site internet : www.ouibus.com
- Sur notre application OUIBUS

• Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

Terminal 1
Niveau 0 quel que soit le départ de navette
Tél : 04 78 39 20 00

www.aeroports-lyon.com

VOUS AVEZ LA BOUGEOTTE ?
Découvrez nos 6 lignes desservant l'aéroport et envollez-vous (ou roulez) vers de nouvelles destinations !

✶ HORAIRES / SCHEDULES

Grenoble → Grenoble		Sas Martin → Voiron		Aéroport → Aéroport	
Voiron	Grenoble	Voiron	Voiron	Voiron	Voiron
04.30	04.30			05.05	
05.00	05.00			05.05	
05.35	05.35	06.45	06.55	06.45	
06.00	06.00			07.05	
06.30	06.30			07.35	
07.00	07.00			08.05	
07.30	07.30			08.35	
08.00	08.00			09.05	
08.30	08.30			09.35	
09.10	09.10	08.45	08.55	10.45	
10.00	10.00			11.05	
11.00	11.00			12.05	
12.00	12.00			13.05	
13.00	13.00			14.05	
13.30	13.30			14.35	
14.00	14.00			15.05	
15.00	15.00			16.05	
15.35	15.35	16.45	16.55	16.45	
16.00	16.00			17.05	
16.30	16.30			17.35	
17.00	17.00			18.05	
17.30	17.30			18.35	
18.00	18.00			19.05	
19.00	19.00			19.35	
20.00	20.00	20.15	20.25	21.15	
21.00	21.00			22.05	

TOUS LES JOURS, 140 JOURS PAR AN / EVERYDAY 140 DAYS A YEAR

Aéroport → Voiron		Sas Martin → Grenoble		Grenoble → Grenoble	
Voiron	Grenoble	Voiron	Voiron	Voiron	Voiron
06.30		06.30	06.35		
06.50		07.30	07.35		
07.30		08.30	08.35		
08.05	08.10	09.05	09.10	09.10	09.15
08.30		09.30	09.35	09.30	09.35
09.30		10.30	10.35	10.30	10.35
10.30		11.30	11.35	11.30	11.35
11.00		12.00	12.05	12.00	12.05
11.30		12.30	12.35	12.30	12.35
12.30	12.35	13.05	13.10	13.30	13.35
13.30		14.30	14.35	14.30	14.35
14.30		15.30	15.35	15.30	15.35
15.00		16.00	16.05	16.00	16.05
15.30		16.30	16.35	16.30	16.35
16.30		17.30	17.35	17.30	17.35
17.30		18.30	18.35	18.30	18.35
18.30		19.30	19.35	19.30	19.35
19.30		20.30	20.35	20.30	20.35
20.30		21.30	21.35	21.30	21.35
21.30	21.35	22.30	22.35	22.30	22.35
22.30		23.30	23.35	23.30	23.35
23.30		00.30	00.35	00.30	00.35
00.30		01.30	01.35	01.30	01.35

Nouveau !

REJOIGNEZ-NOUS :

INFORMATIONS MUNICIPALES

On Vour'Assemble le 16 juin !

Vous aviez aimé la soirée Saint Patrick 2018, alors on a recommencé en 2019 et ce fut de nouveau une belle réussite ! Près de 350 personnes pour une ambiance au top sur scène et dans le public ! Un grand merci pour votre confiance, votre présence, votre aide !!!! Maintenant, il est temps de penser à la suite et à notre grande journée du dimanche 16 juin "Vourey en fête" !

On a commandé le soleil pour vous faire profiter d'une belle journée. Le principe ?

Venez nous rejoindre à compter de 10 h 30 et jusqu'en fin d'après-midi sous les arbres du parc de la mairie et profiter gratuitement, petits et grands, de jeux en bois, d'une initiation au cirque, de jeux gonflables le tout dans une ambiance musicale festive ! Amenez votre pique-nique pour le partager à midi avec vos amis, vos voisins, ou ce voureysien que vous ne connaissez pas encore ! Nous mettons même à votre disposition des barbecues ! Et pour vous désaltérer, vos hôtes de Vour'As-



semble tiendront la buvette sur place !
Au plaisir de vous voir le 16 juin et pourquoi

pas de fêter les papas tous ensemble !

L'équipe de Vour'Assemble

Grand prix de Serre-Chevalier 2019

Après la blessure, redécouvrir les joies des sports de glisse s'inscrit comme un véritable challenge de pugnacité. Le faire sans se prendre au sérieux est d'un registre encore plus puissant !

Voilà le défi que se sont lancées trois équipes de l'association "Au-Delà de nos Handicaps (ADH)" en participant au Grand Prix de Serre-Chevalier samedi 16 mars 2019.

Le Grand Prix de Serre Che, c'est le plus grand rassemblement de skieurs amateurs du monde entier, construit sur un format à mi-chemin entre le raid d'endurance, le rallye et le parcours du combattant. Le long d'un parcours de ski jonchés d'obstacles, 1900 skieurs sont venus répondre à l'appel de la compétition et de... la bonne humeur ! Car règlement oblige, les participants doivent être costumés ! Alors, pour fêter cet évènement tombé



du ciel comme un véritable cadeau pour nos blessés, et n'est pas prêt d'oublier cette entrée fracassante dans le monde des sports de glisse adaptés !

P. est ressortissant de la Police Nationale. Il découvrait le ski assis pour la première fois, et n'est pas prêt d'oublier cette entrée fracassante dans le monde des sports de glisse adaptés !

C. est blessé de guerre, pratique l'uniski depuis un an, et n'en finit pas de repousser les limites de sa capacité d'adaptation.

Traversant l'une après l'autre les épreuves de cette folle compétition comme ils l'ont fait sur leur propre

chemin de vie, nos amis nous ont rappelé que le chemin qui mène au-delà de nos handicaps peut être aussi celui d'un grand éclat de rire.

Pour contacter l'association :
contact@assoadh.org

S. PERSONNE
Directeur d'activités
Association « Au-Delà de nos Handicaps (ADH) »



Amicale des sapeurs pompiers

Les sapeurs-pompiers voureysiens ont été actifs depuis septembre 2018 !

Le 7 septembre 2018, 70 pompiers de 10 casernes différentes, dont 6 de Vourey, ont participé à un exercice grandeur nature à l'ancien internat du lycée Ferdinand-Buisson Voiron. Le scénario simulé était un incendie faisant plus de 10 victimes, l'occasion de se préparer pour des événements de grande ampleur, en se familiarisant avec des outils peu utilisés au quotidien.



Les sapeurs-pompiers doivent réaliser au moins 40 heures de formations par an. Depuis début 2019, les pompiers voureysiens ont déjà effectué 32 heures de manœuvres. Les thèmes suivants ont été abordés : intervenir dans un milieu enfumé, "comment réagir si mon binôme est inconscient lors d'une reconnaissance dans un milieu enfumé ?" ; secours à personnes, opérations diverses, utilisation de la tronçonneuse pour



dégagement de la voie publique, accidents et phénomènes thermiques, prise en charge d'une personne brûlée, feu d'un véhicule léger, conduire en sécurité avec un véhicule d'intervention.

Les sapeurs-pompiers recrutent !

La caserne de Vourey recherche idéalement 2 femmes et 2 hommes pour venir compléter ses rangs. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'adjudant



Nicolas De Biasi au 06 86 69 29 60 ou le sergent-chef Sylvain Reynaud-Dulaurier au 06 69 03 97 42.

L'actu de l'amicale des pompiers de Vourey

Le mot du président

Bonjour à tous, en avril 2019 l'amicale des sapeurs-pompiers de Vourey, qui remplit principalement un rôle social de cohésion et d'entraide entre nos sapeurs-pompiers, s'est renouvelée. Je succède à Alexandra Louis à la présidence de l'amicale et la remercie pour les 10 ans durant lesquels elle s'est investie à ce poste. En effet, elle a su faire évoluer l'amicale et y insuffler une nouvelle dynamique. Restant membre du conseil d'administration, Alexandra continuera à apporter son savoir-faire et faire partager son expérience. Amicalement.

Le président de l'Amicale, Brice MEUNIER

Le nouveau conseil d'administration

Président : Brice Meunier

Vice-président : Sylvain Reynaud-Dulaurier

Trésorier : Benjamin Louis

Secrétaire : Jean-Marc Campillo

Trésorier adjoint : Laura Pierre

Secrétaire adjoint : Brittany Blachot-Minassian

Membres : Alexandra Louis, Gayané Blachot-Minassian, Jean-Marc Reynaud-Dulaurier, Hervé Fachin

Les activités de l'amicale

Les 24 et 25 novembre s'est tenu le 32^e Salon des antiquités, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Vourey et Alain Lipper. Cet événement devenu incontournable pour les amateurs s'est déroulé dans une atmosphère très conviviale et détendue.

En fin d'année, les pompiers et amicalistes ont réalisé leur traditionnelle tournée des calendriers, et tiennent à remercier les habitants de Vourey pour leur soutien et leur accueil toujours très chaleureux, qui est d'autant plus appréciable à cette période de l'année !

En parallèle les amicalistes ont préparé, comme chaque année, des colis composés de divers produits du terroir. Ils les ont offerts en mains propres aux anciens pompiers de Vourey, pour les remercier de leur investissement passé. Ce sont souvent des moments privilégiés, où anciens et nouveaux échangent sur l'évolution des pratiques.



Le 12 janvier, les amicalistes ont fêté la nouvelle année ensemble autour d'un repas, accompagnés des conjoint(e)s et enfants.

Le 26 janvier, les pompiers ont fêté leur traditionnelle Sainte Barbe. L'occasion de mettre en avant les 8 pompiers ayant réalisé un total de 18 formations en 2018 ainsi que ceux recevant un avancement de grade ou une médaille.

Médaillés : le lieutenant Bernard Todisco a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service, l'adjudant Nicolas De Biasi et le sergent-chef Sylvain Reynaud-Dulaurier ont reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service.



Le 10 mars, 3 pompiers ont participé au tournoi de Volley, très bien organisé par Volleyvou, dont une membre est venue compléter l'équipe. La coupe destinée aux premiers semblant insaisissable, ils ont décidé de ramener l'autre coupe : celle des derniers, en remportant malgré tout un match. Du grand art ! A noter que Hugues Nolin, participant au tournoi avec l'équipe des pompiers mais aussi avec son autre équipe "Nolin", a décroché les deux coupes.



Le 27 avril, 7 pompiers ont participé à la Renversante, une course avec obstacles d'environ 5 km, dans une carrière à Bévenais. Il paraît que certains se sont réveillés le lendemain avec quelques courbatures...



Des mains d'artisans

L'association des Mains d'artisans a vu le jour au début de l'automne dernier ; elle a pour but de rassembler des artisans créateurs locaux pour leur permettre de conduire des projets communs.

Le premier de ces projets fut l'ouverture pendant les mois de novembre et décembre 2018 d'une boutique éphémère à Tullins, qui, au vu de l'accueil chaleureux qu'elle a reçu, a su trouver son public.

Ce printemps, l'équipe s'étoffe et se relance dans l'aventure ! La boutique rouvre ses portes du 9 mai au 6 juillet, avec pas moins de 12 artisans ! Venez découvrir les univers qui mêlent textiles, bois, laine, pierres, métal, végétal, et encore. Vous trouverez de la confection, des accessoires, de la vaisselle, des bijoux, des luminaires, des cosmétiques ... le tout dans une ambiance conviviale et accueillante.

Artisans présents

- Les soies d'Annie, Annie Bryard, La Bâtie-Divisin
- Le cuir Buissonnier, Liliane Brutinel, La Buisse
- NaturElle, Pascale Chamiot, Izeaux
- Jacques Cocolon, Bois tourné, Charnècles
- AKG créations L'esprit Mot'art, Julien Chuzel, Pierre-Châtel
- Atelier Laine et Pierres, Claire Dedina, Vourey
- Véronique Demeulemeester, Bijoux en

bronze, Bizonnes

- Le Sens des Matières, Anne-Sophie Dubourg, Eclouse-Badinières
- La Main à la Terre, Aude Friren, Vourey
- Mes P'tits Zabits, Gaétane Manier, Beaucroissant
- Atelier Nicomy - laine feutrée, Myriam Nicolas, Crémieu
- Savons des Chambarans, Laetitia Turban, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs



Association "Nos Enfants Menkes"

Ces lignes sont certainement les dernières que vous lisez, en tout cas dans votre revue communale préférée !

Comme vous le savez peut-être, je quitte mon cabinet de psychologue clinicienne où était également domicilié le siège de l'association "NOS ENFANTS MENKES".

L'engagement, les combats, la solidarité n'ont pas de frontière, et en tout cas celles de nos communes voisines ne les arrêteront pas nous en sommes persuadés.

Notre comité continuera ses actions mais l'association sera désormais domiciliée à Tullins où nous résidons.

Nous comptons sur vous pour continuer de nous suivre et de nous soutenir par vos actions, votre présence et votre engagement à nos côtés.

Nous tenons à remercier vivement chacun d'entre vous pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Un pot de l'amitié sera organisé très prochainement au siège de l'association 15, route de la Gare et nous vous invitons à consul-

ter très prochainement notre page Facebook où la date vous sera communiquée.



Avant cela, une dernière action a eu lieu à Vourey puisque le dimanche 26 mai au matin dès 8h, nos deux apprenties pâtisseries préférées que sont Sophie et Alice, ont vendu leurs délicieux gâteaux sur la place du marché au profit de notre association. Nous ne pouvions espérer meilleur clin d'œil que de terminer par une action portée par des enfants qui consacrent de leur temps et de leur énergie, en faveur d'enfants malades ! Qu'elles en soient remerciées.

Contacts

Lydia VERDEL (présidente)
Grégory BOISSIEUX (secrétaire)
Tél : 06.72.79.68.60
07.70.28.41.68
Mail : nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com
Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>

TULLINS
Du 9 mai au 6 juillet

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
le retour...

Poterie
Bijoux
Savons
Textile
Cuir
Art Végétal
Bois
Pierre

Mercredi
10h-12h 15h-19h
Jeudi et vendredi
15h-19h
Samedi 9h - 19h
Fermé le jeudi 30 mai

4 Rue Général De Gaulle
à proximité de la place Jean Jaurès
06 95 20 86 46 (Aude)
06 80 50 61 94 (Gaétane)

Boutique éphémère Tullins

La Boule

La saison 2019 démarre très fort avec deux grosses organisations début mai. Le 1 mai la 47^e édition du challenge R. Tomai a cumulé les performances.

Complet depuis un mois avec une liste d'attente conséquente, il s'est déroulé sous un soleil splendide, qui a permis de très belles rencontres dans le boulodrome (A. Tomai) de Vourey.

Des quarts de finale sont sortis les équipes de Sappey Marinier, Orsini, Gastaldin, et Pourreau.

En demi-finales Sappey Marinier gagne Orsini 13 à 3 et Pourreau gagne Gastaldin 13 à 4.

La finale s'est déroulée lundi 6 mai, devant un nombreux public et l'équipe Pourreau Stéphane, Mior Fabrice, Reviglione Jean, et Mounier Jean Pierre l'emporte 13 à 2 sur l'équipe Sappey Marinier Jean-Louis, Reveillet Guy, Primavera Aldo, et Roudet Steve (beau parcours de nos trois équipes vourey-siennes sans atteindre les quarts).

Ce très beau challenge a été suivi par l'organisation des pré-fédéraux doubles du 4 mai sur le stabilisé ou 31 équipes en division 4 et 10 équipes en 3 se sont rencontrées pour obtenir leur sélection pour les fédéraux ouvrant la porte du championnat de France.

A noter le bon parcours de Christian Doppio et Jean-Luc Ferraro qui perdent à la "bonne".

Au programme à venir

- La journée de la boule du 12 mai, qui nous emmènera en Beaujolais pour une journée médiévale dans le site des pierres dorées.
- Jeudi 4 juillet notre 16 quadrettes vétérans



- Dimanche 21 juillet le challenge Anny Marché 16 triplètes mixtes
- Samedi 24 août le challenge de la municipalité journée ouverte aux amateurs et élus.
- Samedi 21 septembre challenge Gaby Fornoni.
- Dimanche 20 octobre la matinée boudin caillette.

Un programme chargé mais une équipe dynamique où règne la bonne humeur et la convivialité, et pour finir un grand merci à l'équipe

municipale pour son aide et surtout pour la prise en charge des problèmes de tiges du platane.



CCAS

Semaine bleue

Après le succès rencontré l'année dernière pour notre semaine bleue, nous reconduisons cette année cette belle aventure du 7 au 11 octobre 2019, pour réunir les 65 ans et plus de notre commune. Des nouvelles activités vous seront proposées du lundi au vendredi. Le programme détaillé sera diffusé par voie de presse et supports municipaux.

Nous vous attendons nombreux, pour ce moment de partage et de connaissances.

Plan canicule

Comme chaque été, le CCAS répertorie les personnes âgées de plus de 65 ans, seules ou fragilisées, souhaitant être inscrites sur le registre de la commune, dans le cas du déclenchement du plan canicule par le préfet.

Contactez la mairie pour obtenir de plus amples renseignements et l'imprimé à compléter.

Le téléphone de la mairie est : 04 76 07 05 19.

La Gaule voureysienne

Amis pêcheurs,

Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 3 février 2019 à la maison des Associations et des permanences pour la vente de nos permis se sont tenues sur plusieurs soirées. Nous remercions nos fidèles sociétaires pour leur présence.

L'ouverture de la truite était le samedi 9 mars (toujours le deuxième samedi du mois de mars) ainsi nous avons effectué notre premier lâcher pour cette occasion et le deuxième a eu lieu le jeudi 11 avril comme prévu.

Nous vous indiquons également que notre concours annuel se déroulera le dimanche 30 juin 2019 à l'Etang de la Roize. Pour les formalités d'inscription nous les envoyons à nos sociétaires un peu plus tard.

Fleury son président pour sa solution de pouvoir continuer à faire vivre notre association avec la vente de permis en ligne (connexion avec la Fédération de pêche de l'Isère).

Si vous avez des demandes particulières ou autres n'hésitez pas à nous contacter :

- Marie-Christine Penon : 04 76 07 21 05 - 06 85 64 51 72
- Jean Gauthier : 04 76 07 20 66
- Bruno Videlier : 06 83 91 80 68

Bonne continuation à tous et toutes

Nous remercions l'APPMA de Voiron et en particulier Jean-Louis

Le bureau de la Gaule voureysienne



Vie du club

Nous profitons de cette tribune pour faire un vibrant appel aux parents et aux membres de notre association de se mobiliser pour en assurer la pérennité.

Nous souhaitons accueillir, en plus de nouveaux joueurs quelle que soit leur catégorie, de nouveaux dirigeants (personne venant nous rejoindre au sein du conseil d'administration pour nous aider à animer notre association), d'éducateurs (pour assurer les entraînements et le coaching d'une équipe) et des accompagnants (pour aider l'éducateur lors des rencontres le WE) pour toutes les catégories.

L'assemblée générale ordinaire de fin de saison se tiendra le jeudi 27 juin à 18 h 00 dans l'Espace Gaby-Fornoni (EGF = club house de notre association), où vous êtes toutes et tous invités.

Cette année sera une année de renouvellement. En effet après 6 années passées à la présidence Emmanuel Nolin cédera sa place. Il est désormais nécessaire qu'une nouvelle équipe se mette en place pour affronter les enjeux des années à venir.

Si vous souhaitez que le club continue d'exister il est nécessaire que des licenciés, ou parents de licenciés rentrent au conseil d'administration afin de trouver (en plus des postes de président, trésorier, et secrétaire), un responsable communication, achat, sponsor, buvette, animation, installations sportives, technique, ...

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact dès à présent avec le président Emmanuel Nolin au 06 32 64 85 37 ou à l'adresse mail vs.nolin.e@sfr.fr.

Loto

Samedi 23 mars Vourey-Sports organisait un loto au gymnase, 200 joueurs ont pu jouer et gagner un des nombreux lots (il y en avait pour environ 2 500€) pour peu que la chance ait été avec eux.

Un grand merci aux généreux donateurs !

De nombreux membres du club sont venus aider pour la bonne tenue de la soirée et assurer la petite restauration et la buvette.

Vivement l'année prochaine !



CHOP'IN Vourey



Dimanche 28 avril s'est déroulée l'édition 2019 de Chop'In Vourey, le quatrième salon de la bière artisanale et régionale.

Dans une ambiance très sympathique et conviviale ce salon a permis

aux amateurs de bières (300 visiteurs) de venir faire de nouvelles expériences gustatives avec les treize artisans brasseurs présents, et déguster une magnifique et excellente choucroute préparée par Jean-Claude Malacour.



Un grand merci à tous les membres du club et sympathisants qui ont contribué à la bonne organisation et à la réussite de cette journée que je ne nommerai pas ici de peur d'en oublier.

Point sportif

Les championnats des équipes de Vourey, ou du Groupement Fure Isère (groupement de jeunes des clubs de Saint-Quentin-sur-Isère, Tullins et Vourey) dans lesquels les enfants U12 à U19, ainsi que les U18 F du club sont engagés, ne sont pas encore terminés mais nous pouvons déjà vous indiquer que :

- Les vétérans : les deux équipes continuent à animer dans une ambiance très conviviale le stade et notre local tous les vendredis soirs même pendant la trêve !

Vous pouvez d'ors et déjà noter le tournoi annuel de rentrée le samedi 7 septembre.

- Les seniors féminines en attente avec le club de Voiron devraient terminer premières du championnat D1 : toutes nos félicitations !

Malheureusement le règlement de la ligue interdit aux équipes en entente de monter au niveau supérieur.

Pour la saison prochaine afin de ne pas reproduire cette situation un projet de groupement féminin sur toutes les catégories d'âge avec le club de Voiron a malheureusement avorté sur la décision unilatérale de ces derniers compte tenu notamment de la volonté du GFI de ne pas laisser sortir les U18F de ce groupement.

Du coup nous espérons remonter une équipe senior féminine pour que l'aventure des filles à Vourey, commencée il y a 38 ans, continue : ainsi toutes les filles nées avant 2002 sont les bienvenues aux entraînements du mardi à 19h au stade afin de prendre contact avec Fred Franchini (06 83 18 84 48) l'actuel préparateur physique des filles, ou en téléphonant à l'actuel président Emmanuel Nolin au 06 32 64 85 37.

- Les seniors garçons sont actuellement 9^e de leur championnat et se maintiendront cette année.



Le groupe de Maxime Boutou vit très bien, où la bonne humeur et la fraternité sont de mise, mais il n'arrive pas à tenir le score quand ils prennent l'avantage. C'est dommage car avec plus de réussite et d'abnégation une montée était envisageable.

- Les U19 (GFI) : coachés par Royald Cornu et Hervé Giroud Garampon, actuellement classés 8^e du championnat D2 : c'est un groupe très jeune qui profitera de l'expérience acquise cette année pour briguer les premières places la saison prochaine.

- Les U17 (GFI) en sommeil cette saison devraient constituer une équipe compétitive sur la base des U15 de cette année : souhaitons-leur de nombreuses victoires pour la saison 2018-2019.

- Les U15 à 11 (GFI) : 7^e à ce jour c'est une saison difficile pour le groupe coacher par JV (Jean Vincent)

- Les U15 à 8 (GFI) : bon comportement du groupe, sous la houlette de Franck Farjaut ils sont 3^e et joueront un quart de finale de la coupe Isère malgré des problèmes récurrents d'effectif.

- Les U18F (GFI) : entraînées par Séverine Perrin et Michel Rios, ce



sont battues tout au long de la saison, et malgré un effectif réduit, grâce à un superbe esprit d'équipe terminent leur championnat : nous invitons toutes les jeunes filles de plus de 13 ans qui aimeraient jouer à venir nous rencontrer

lors des entraînements les mercredis et vendredis à 18 h 30.

- Les U13 (GFI) : les 2 équipes préparent leur passage du foot à 8 au foot à 11.



L'école de foot

Quant à elle, permet à nos plus jeunes pousses de s'épanouir et d'apprendre les bases du football entre copains : un grand merci à Olivier et Saydou. Notamment samedi 11 mai s'est déroulée une rencontre inter-club

qui a rassemblé 18 équipes des catégories U6 à U9 soit 130 enfants et leurs accompagnateurs.

La pluie nous ayant épargné ce fût un bel après midi de football. Un grand merci à Suzon (toujours fidèle à la buvette), Cécile, Olivier, et Saydou, sans qui cet après midi n'aurait pas été une réussite.

Les entraînements reprendront progressivement en fonction des catégories à partir du 15 août, aussi nous invitons tous les parents des enfants et les licenciés actuels à entamer dès à présent les démarches pour renouveler leurs licences auprès de notre secrétaire (Cécile Giroud-Garampon) ou des coachs respectifs.



Calendrier des manifestations (juin à octobre 2019)

Juin	Samedi 15	Vourey en fête	VourAssemble
	Dimanche 16		
	Vendredi 28	Fête de l'école (espace Jean-Roybon)	APEV
	Jeudi 27	Assemblée générale Vourey Sports (espace Gaby-Fornoni)	Vourey Sports
	Samedi 29	Petites matinées (salle des Associations bas)	Mairie et Catherine Blanc
Juillet	Jeudi 4	Tournoi vétérans	La Boule de Vourey
	Dimanche 21	Challenge Annie Marche	La Boule de Vourey
Août	Jeudi 22	Journée d'été (espace Jean-Roybon)	FNACA
	Vendredi 23	Journée du retraité (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 24	Challenge de la municipalité	La Boule de Vourey
	Jeudi 29	Don du Sang (espace Jean-Roybon)	Le Ri d'Olon
Septembre	Samedi 7	Forum des associations (espace Jean-Roybon)	Municipalité
	Vendredi 13	Tournoi Christophe Schweitzer	Vourey Sports
	Samedi 21	Challenge Gaby Fornoni	La Boule de Vourey
Oct	Dimanche 20	Matinée boudin + vente brioches (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey + CCAS

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer. Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA

De Nouveaux jeux dans Le Parc Municipal

Il y a 2 ans après le succès du city stade, le conseil municipal se penche sur le projet de jeux pour enfants dans le parc de la mairie. Le toboggan est alors vieillissant, peu attractif et inadapté pour les plus petits. Mme le Maire et Hélène Barret, après l'aval du conseil municipal prennent le taureau par les cornes et se lancent dans le projet.



Investies à fond, les démarches sont longues et lentes. Les choix sont multiples et rendent la tâche complexe. Quel support au sol ? Sable ? Copeaux ? Quelle matière pour les jeux ? Au ? Bois ? Après avoir photographié ce pour la plupart des villes de France et de Navarre, ce sont les sociétés Transalp et AZ qui emportent le projet. Il s'est écoulé plus d'un an...

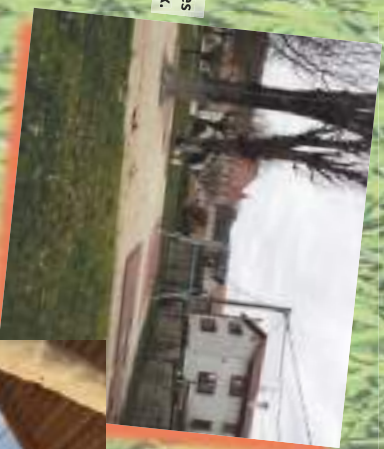


Ce sera des jeux en bois, le plus naturel possible, des copeaux au sol, plus hygiéniques et moins attractif pour les chats que le sable. Nos bambins vos bambins peuvent escalader sous vos yeux attentifs d'où vous pourrez les surveiller confortablement installés autour d'une table prévue à cet effet. Nous n'oublions pas notre engagement pour préserver la planète. L'aire de jeux est équipée de poubelles de tri sélectif.



Avant les travaux.

«Aller plus haut» les balançoires ! Changées en début de mandat elles sont intégrées comme si elles faisaient partie prenante de l'ensemble.



Pendant les travaux le chef de chantier s'impatiente et trépigne d'impatience.



Se hisser à la corde en mode rappel mais en sur le pont de singe, s'essayer à la barre des pompiers et monter dans les cabanes soit par un filer soit par des échelles, tels sont les défis que nous pourrions relever.



Le pont de singe pris d'assaut par une escouade de charme.



Ils vont pouvoir user leur fond de culottes sur les toboggans et ce dès 2 ans.



Les premiers utilisateurs.

Ce qui est sûr c'est que ces jeux tant attendus font le bonheur des petits et des moins petits. Un centre d'intérêt et attractif dans le parc de la mairie. Une véritable consécration du vivre ensemble. Un lieu où tout le monde se retrouve et partage dans la joie et la bonne humeur.

La mise en service a été un peu plus longue que prévue. Il a tout fallu régler au cm près afin de rendre les jeux exempts de risque. Un projet qui coûtait 42 000 € et qui grâce à l'efficacité de nos demandeurs de subventions ont récupéré une participation de la CAPV de 50 % et 16 % du Département. Nous sommes en attente d'une réponse de la Région.